

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE BALLAN-MIRÉ



PROJET PEDAGOGIQUE POLE HELENE BOUCHER 2022-2023



Sommaire

Introduction

I. Présentation de la structure

- ❖ Lieu de l'accueil
- ❖ Horaires de l'accueil
- ❖ Le public accueilli
- ❖ L'organisation du service
- ❖ L'équipe

II. Les objectifs pédagogiques

- A. Les objectifs généraux
- B. Les objectifs opérationnels

III. Mise en œuvre

- A. Méthode d'animation et modalités de participation des enfants
- B. L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap
- C. Cohérence entre temps scolaire et périscolaire
- D. Moyens humains et matériels

IV. L'évaluation

Introduction

Au sein de chaque structure, **un Projet Pédagogique est rédigé**. Ce document a pour fonction de décliner les conditions d'organisation propres à chaque site **d'après les finalités éducatives exposées dans le projet éducatif**.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les familles et les enfants. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

Ce projet pédagogique a été réfléchi et travaillé de manière collective grâce à la participation de l'équipe d'animation, du directeur de la structure, et du responsable du service enfance-jeunesse. L'objectif est que chacun puisse s'approprier les démarches pédagogiques et que les animateurs puissent mettre en place des projets d'animation en adéquation avec les valeurs portées par l'équipe et la municipalité. Ce document n'est pas figé dans le temps et sera modifié au besoin. Il est élaboré par une équipe qui elle-même change.

I. Présentation de la structure

❖ Lieu de l'accueil :

L'accueil périscolaire « Pole Hélène Boucher » se situe Avenue Jean Mermoz, à Ballan-Miré, à proximité immédiate de l'école élémentaire Hélène Boucher. L'accueil est composé de 2 salles, de 2 blocs sanitaires adaptés aux enfants et d'une salle de restauration pouvant être utilisée sur les temps d'activité. L'établissement dispose également, d'un accès à la cour et aux locaux de l'école.

❖ Horaires de l'accueil :

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire le matin de 7h30 à 8h25 et le soir de 16h25 à 18h30.

❖ Le public accueilli :

Dans le cadre de l'accueil périscolaire du matin et du soir, les enfants sont ceux fréquentant l'établissement scolaire Hélène Boucher (classes de CE2, CM1 et CM2). L'Accueil Collectif de Mineurs est habilité pour accueillir jusqu'à 108 enfants maximum.

Fréquentations moyennes : Les matins : 27 / les soirs : 90

Les enfants se répartissent librement dans les différentes zones de la structure selon leurs envies, encadrés chacun par au moins un animateur.

Les besoins et intérêts de l'enfant de 8 à 12 ans continuent d'évoluer. On peut ainsi les séparer en quatre grandes catégories :

BESOINS PHYSIQUES

- Se tester, se dépenser, la compétition (découvrir ses possibilités et ses limites).
- Mesurer et développer sa force, son adresse, sa résistance etc.

BESOINS AFFECTIFS

- Besoin de valorisation individuelle ou en groupe.
- Affirmation de la socialisation : le groupe, les amis, la règle.
- Les parents ne sont plus la seule référence (les amis, les enseignants, les animateurs, etc.).

BESOINS INTELLECTUELS

- Développer sa créativité, s'exprimer par des réalisations achevées.
- Développement de l'humour.
- Discuter, dialoguer, échanger et opposer des idées.

BESOINS SOCIAUX

- Se mesurer aux autres.
- La justice, l'équité, la loyauté (respect des règles des jeux).
- Solidarité.
- Affirmation des différences filles-garçons.

❖ L'organisation du service

Le service Education-Enfance auquel est rattaché l'accueil périscolaire élémentaire Hélène BOUCHER est défini comme suit :

- Directeur du service : M. Raphaël LEMAITRE
- Accueil des familles et facturation : Mme Nathalie ANDRÉ
- Accueil des familles - Responsable du transport scolaire (SIGEC) : Mme Élise BARRON

Mme Solenne MARCHAND est l'adjointe au Maire en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

❖ L'équipe :

Directeur de l'accueil périscolaire élémentaire Pole Hélène Boucher :

M. Cédric DONDOSSOLA

Tel : 06 33 37 10 20

E-Mail : c.dondossola@mairie-Ballan-mire.fr

Nom des animateurs	Poste	Qualifications
DONDOSSOLA Cédric	Directeur	BPJEPS LTP
RODRIGUES Maëva	Directrice Adjointe	Stagiaire BAFA
DECAY Samuel	Animateur	BAFA
BRUNET Vince	Animateur	BAFA
LUNAIIS Manuel	Animateur	BAFA
DEL COURT Joe	Animatrice	BAFA
TULEAU Maëva	Animatrice	BAFA

Les animateurs sont répartis en fonction du taux légal d'encadrement pour les enfants de plus de 6 ans, avec un PEDT (1 animateur pour 18 enfants). Ainsi, l'équipe d'animation est constituée, à ce jour, de 3 animateurs (dont le directeur) sur le temps du matin et de 6 sur le temps du soir.

Afin de garantir une meilleure continuité éducative, pédagogique et un meilleur accueil pour les enfants et leur famille, les équipes d'animation des temps périscolaires et du mercredi sont composées de la même équipe.

II. Les objectifs pédagogiques

L'engagement de la Ville et de ses partenaires en faveur d'un projet éducatif cohérent et de qualité est formalisé au moyen du Projet Educatif de Territoire (PEDT). En septembre 2018, en réponse à la demande des familles, la semaine scolaire est répartie sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Au travers d'un projet éducatif ambitieux, les accueils de loisirs périscolaires s'engagent à mettre en place des activités éducatives de qualité à destination de tous les enfants. Ils sont un mode d'accueil éducatif des enfants proposé à titre facultatif organisés en complémentarité des projets d'école.

La collectivité s'engage à structurer son projet d'accueil autour de 4 axes : la complémentarité éducative, l'accueil de tous les publics, l'inscription du projet sur le territoire, ainsi que la diversité et la qualité des activités.

Le temps de scolarité obligatoire est organisé autour d'un socle commun : un ensemble de savoirs fondamentaux qui regroupe des connaissances, des compétences et des valeurs que chaque élève doit connaître et maîtriser à la fin de sa scolarité. Ce socle constitue une base à laquelle tous les acteurs éducatifs doivent contribuer de façon cohérente.

Ainsi, les projets pédagogiques des accueils de loisirs et les activités qui en découlent ont pour but d'alimenter et de compléter les apprentissages des enfants et ainsi, au travers des notions et valeurs d'éducation populaire, venir proposer aux enfants et aux familles la découverte de connaissances et la pratique d'activités nouvelles, ludiques, diversifiées et complémentaires à l'école.



A. Les objectifs généraux

- Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité).
- Prendre en compte et respecter au maximum le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative.
- Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école.

B. Les objectifs opérationnels

➤ *Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité)*

Afin de pouvoir mettre en pratique ces valeurs avec les enfants, les animateurs doivent en tout premier lieu être à l'écoute des enfants et disponible pour eux. C'est d'abord en mettant en place les conditions de cette écoute et de leur émancipation progressive que l'on pourra ensuite développer avec eux les valeurs du vivre ensemble.

Mettre en place des temps formels et informels pour laisser aux enfants :

- un espace pour s'exprimer, parler
- être acteurs de leur loisir et de leur journée
- du temps pour jouer et être entendu.

Les accompagner vers leur indépendance et leur autonomie progressive. Être présent et disponible. Leur apprendre à écouter les autres, autant leurs camarades que les adultes et se respecter mutuellement.

❖ *Être à l'écoute des enfants, permettre aux enfants de prendre des initiatives, des décisions et de s'exprimer*

- Les réunions d'enfants permettent aux animateurs de présenter et proposer un choix d'activités.
- Au moment du goûter : Prendre un temps pour discuter avec les enfants. Les animateurs peuvent s'installer avec eux pour partager ce moment. C'est un moment d'échanges très important. Les enfants peuvent parler de leur journée, leur week-end, leurs vacances. Ils peuvent proposer leurs idées au moment de l'activité ou à la fin du goûter. C'est un moment clé qui permet aux animateurs d'effectuer leur sensibilisation sur les activités proposées pendant la semaine.
- Pour permettre d'être à l'écoute des enfants, des outils pédagogiques (ex : une boîte à idées) peuvent être mis en place afin de recueillir les propositions d'activités des enfants.

❖ *Favoriser l'autonomie des enfants par les gestes de la vie quotidienne et au travers d'activités*

- Responsabiliser les enfants pendant le temps du repas et du goûter : se servir seul, débarrasser sa table et participer au nettoyage, remettre sa boîte à goûter dans son sac.
- Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'indépendance. Exemple : durant le goûter les enfants tour à tour débarrassent leurs déchets, lavent leur table, passent un coup de balai si besoin.
- Aménagement de l'espace : mise en place de pôles activités libres (dessins, lecture, puzzles, jeux de société, matériel de création ...)
- Aménager l'espace et ranger les jeux de manière accessible aux enfants afin qu'ils se servent et rangent seuls. Le mobilier est adapté au public accueilli dans la structure. (Chaises, tables, meubles de rangement, pôle service libre, lecture, bibliothèque adaptée, etc.)
- Amener l'enfant à faire des choix, prendre des décisions, à donner son avis et à créer des projets.
- Les animateurs doivent garder une posture de guide pour aider ceux qui souhaitent monter des projets autonomes.

❖ *Permettre à chacun d'être respecté en tant qu'individu au sein d'un groupe*

- Expliquer et faire respecter les valeurs de respect et de tolérance
- L'équipe, dans son ensemble, accompagne les enfants en véhiculant de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité, de solidarité.
- Veiller à ce que chaque enfant respecte les autres (adultes /enfants)
- Ne pas tolérer la moquerie, la violence, le favoritisme, le harcèlement, l'exclusion en particulier liés aux stéréotypes oppressifs qu'ils soient sexistes, racistes, religieux, etc.
- Ne pas porter les enfants, sauf cas particulier (si danger ou grosse blessure).
- Permettre aux enfants d'échanger entre eux tout en garantissant un volume sonore raisonnable pour tous s'entendre.
- Proposer des jeux de connaissance et des jeux coopératifs afin que les enfants se connaissent et se fassent confiance.
- Etablir des règles de vie en collectivité avec les enfants. Elles sont vues en début d'année et il y a un réel débat avec les enfants autour de ces règles de vie pour que chaque enfant puisse prendre conscience de l'importance de leur mise en place. Les animateurs ne manqueront pas de faire un retour sur ces règles après chaque période de vacances. Expliquer les sanctions, adaptées à l'âge de l'enfant, qui seront prises en cas de non-respect des règles. Un moment d'échange avec l'enfant est toujours nécessaire entre ces deux temps.

➤ *Prendre en compte et respecter le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative*

Connaitre et reconnaître les besoins physiologiques de l'enfant et mettre en place les conditions de son bien-être. Temps de repas, de repos, besoins d'hygiène.

❖ *Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins*

Les besoins de repos et de sommeil sont importants. Il ne s'agit pas d'une perte de temps. Ils permettent le bon développement de l'enfant. L'accueil de loisirs doit être organisé de façon à répondre aux besoins de chaque enfant.

- Adapter l'accueil des enfants et les activités proposées en fonction du moment de la journée et de la semaine.
- Reconnaître les besoins de repos et d'activités libres.
- Être vigilant sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, colère, tristesse, etc.)
- Mise en place d'horaires d'arrivées et de départs échelonnés sur les accueils.
- Coin repos, lecture pour se reposer à tout moment
- Droit de « ne rien faire »
- Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective.

❖ *Accompagner les enfants dans les gestes d'hygiène alimentaire et de propreté*

- Veiller à ce que l'enfant ait un goûter pour le périscolaire du soir.
- Veiller à ce que la qualité et la quantité durant les repas soit suffisante et adaptée à ses besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.
- Les enfants choisissent librement leur place pour le goûter (**hors protocole COVID**).
- Vérifier que les enfants se lavent les mains régulièrement.
- Veiller à ce qu'ils aient un accès libre aux toilettes sans devoir dépendre d'un adulte.
- Veiller à la propreté et au confort des lieux de vie.
- Veiller à ce que le ménage soit respecté (favoriser l'entraide avec ses collègues- le personnel d'entretien municipal).
- Vérifier l'état de l'enfant lorsqu'il ne se sent pas bien. En cas de symptômes inquiétants (fièvre, nausées etc.), prendre en charge l'enfant et contacter la famille.
- Connaitre les besoins particuliers de chaque enfant et s'adapter en fonction (PAI, régimes alimentaires, etc...).

❖ *Mettre en place un lieu sécurisant et sécurisé*

Il s'agit d'offrir un espace de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique, morale et affective et en respectant au mieux son rythme. Cela implique de créer un cadre clairement défini, rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations.

- Prise en compte de la transition avec les parents. Faciliter les échanges avec les parents pour qu'ils connaissent l'équipe d'animation et leurs fassent confiance, qu'ils soient rassurés.
- Filtrer les arrivées et départs des enfants via un pointage tablette. Un membre de l'équipe d'animation est de pointage et d'accueil des familles.
- Surveiller les allers et venues des enfants et les accompagner.
- Mettre en œuvre des outils pédagogiques et des rituels pour que les enfants se repèrent dans l'espace (aménagements des locaux) et le temps (déroulé des journées).
- Veiller à ce que le portillon et la porte de l'accueil périscolaire soient toujours fermés en présence d'enfants.
- Anticiper les dangers qui peuvent survenir dans la cour de récréation ou dans les salles d'activités. Ne pas laisser traîner le matériel.
- Créer des outils facilitant la communication. (Tableau animateurs sur les informations importantes à transmettre, « quelles salles sont ouvertes ? ») pour faciliter le départ des enfants le soir (relationnel avec les familles).
- Être toujours dans une posture d'animation et non de surveillance. Une activité encadrée engendre un cadre plus sécurisant.
- Être garant de la trousse de secours (pharmacies dans le bureau de la direction et dans les salles), remplir le cahier de soin en cas de blessure. Pensez à vérifier les stocks et à informer la direction systématiquement.
- Veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'animateurs par salle/cour afin de garantir la sécurité de tous.
- Participer à des exercices de simulation type incendie ou PPMS.
- Suivre la formation de l'équipe et mettre en place des temps d'échanges.

➤ *Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école*

❖ *Etablir un lien de confiance entre tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant, facteur de réussite éducative*

L'enfant :

- L'enfant doit savoir que chaque animateur peut être disponible pour lui en cas de difficulté, problème ou simplement pour jouer et l'accompagner dans son développement.
- Encourager et féliciter les enfants lorsqu'ils subissent un échec ou lorsqu'ils réussissent.
- Valoriser les productions des enfants par l'organisation d'évènements de type exposition, fête de fin d'année, temps forts avec les familles.

Equipe d'animation :

- Réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation (bilan et préparation, ajustement fonctionnement, changements divers)
- Mise en place de projets en commun (Carnaval des familles, fête de fin d'année des accueils, évènements parents-enfants avant chaque période de vacances)
- Mettre des outils utiles pour faciliter le fonctionnement et la communication (non verbale avec l'affichage, les plannings de tâches, etc.)

Familles :

- Être à l'écoute des parents, être attentif à la communication et à la transmission d'informations.
- Donner toutes les explications possibles afin de rassurer les parents qui nous confient leurs enfants.
- Permettre le lien entre les parents et les animateurs référents grâce à l'animateur de l'accueil-responsable pointage tablette.
- Organiser des temps parents-enfants (petit déjeuner, spectacles)
- Informer les familles (évènements, mise en place d'un tableau d'informations à l'accueil, répondre aux questions des parents en prenant le temps d'échanger).
- Communiquer sur la vie au périscolaire (expos photo, panneau d'informations, petit dépliant, spectacle de fin d'année avec temps « apéritif » avec les parents ...)
- Ponctuellement, faire participer les parents qui le souhaitent à la vie de l'accueil de loisirs (présentation d'une compétence particulière, etc.)
- Garder un contact régulier avec les parents membres de l'ASPEB (Association de Parents d'Elèves Ballanais) et continuer les collaborations comme notamment lors du carnaval des familles.

L'école :

- Permettre le lien entre les familles et l'école (informations sur la journée de l'enfant, son état, incidents)
- Des temps de bilan quotidiens existent entre le directeur d'école et le directeur du périscolaire.
- Les axes des projets d'école sont pris en compte dans la conception des activités périscolaires notamment le volet « Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite »
- Proposer des activités complémentaires de l'école pour aborder certaines thématiques et compétences vues en classe.
- Renforcer les interactions et connaissances mutuelles entre les enseignants et les animateurs
- Présentation du PEDT et du projet pédagogique en Conseil d'école

Partenaires :

- Organiser des interactions avec d'autres partenaires du territoire (rencontres avec l'EHPAD De Beaune, Services Techniques « Espace vert », espace culturel et médiathèque de la Parenthèse, etc.)
- Créer du lien et garantir un fonctionnement concordant entre les autres structures périscolaires.
- Faire intervenir des associations locales.
- Pérenniser le lien fort et les interactions avec le centre social Jules Verne qui organise les accueils de loisirs pendant les vacances.

❖ *Proposer des activités complémentaires de l'école, de découvertes, ludiques et variées permettant de découvrir le territoire et ses richesses*

- Découvrir de nouvelles pratiques scientifiques, culturelles ou sportives.
- Découvrir l'environnement du territoire.
- Connaitre les thématiques ou projets des enseignants de l'école et leur proposer de projets complémentaires. Exemple : Réaliser sur le temps périscolaire le décor de la chorale de l'école, ou fabriquer des accessoires pour le projet théâtre...
- Mettre en place des échanges avec les villes jumelées avec la ville de Ballan-Miré.
- Un grand jeu ou évènement par période sur le thème en cours.
- Prendre en compte les propositions d'activités des enfants.
- Créer du lien entre les activités via un thème, un fil conducteur, une histoire.

III. Mise en œuvre

A. Modalités de participation des enfants et méthodes d'animation

En adéquation avec les objectifs éducatifs, les enfants sont sollicités afin d'émettre des idées, des propositions, et de participer à la mise en œuvre des projets d'animation, dans le but de devenir acteurs de leurs temps de loisirs.

La mise en place de cette participation nécessite un accompagnement de l'équipe pédagogique (apprendre à prendre du recul, à se projeter, à répartir les tâches...).

- Élaboration des règles de vie avec les enfants
- Organisation d'activités en autonomie, avec préparation du projet en amont dans ses différentes composantes (activités pratiquées, mode de déplacement, budget, répartition des tâches, mode de communication...),
- Préparation de mini-projets et mise en œuvre par les enfants,
- Organisation de réunions d'enfants régulières d'échanges, d'information, de négociation
- Outils pédagogiques type boîtes à idées, mur des envies, etc.

Ainsi, nous leur permettons de faire et d'agir.

Leur permettre d'agir, c'est accepter qu'ils proposent, qu'ils s'engagent, qu'ils se trompent, c'est être à leurs côtés et les accompagner dans leurs démarches. Le "désir de faire" naît de l'envie permanente de progresser, l'objectif est donc de mettre en place un environnement suffisamment riche qui suscitera cette envie.

Pour la mise en place des activités et des jeux, différents modes d'intervention sont utilisés. Les animateurs s'appuient ainsi sur 4 approches de l'activité :

- ✓ Laisser faire : l'enfant joue à ce qu'il veut sous la vigilance constante de l'animateur. C'est l'instant des jeux et d'activités spontanés.
- ✓ Donner de quoi faire : l'animateur met à disposition des enfants du matériel, un savoir-faire, pour qu'ils expriment pleinement leur créativité.
- ✓ Faire avec : l'animateur s'inclut dans le jeu, afin de lui donner plus de dynamisme, de vie, ou d'en relancer l'intérêt par de nouvelles règles.
- ✓ Faire jouer : l'animateur crée un jeu que l'enfant exploite.

Lors des activités les enfants peuvent être amenés à utiliser différents matériels et matériaux ainsi qu'à évoluer à l'extérieur. Durant ces temps particuliers, il est possible que l'enfant se salisse (peinture gouache, feutres, terre, herbe, poussière, etc...).

Nous incitons donc les familles à éviter les tenues précieuses et prioriser des vêtements pouvant potentiellement être salis.

B. L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap

Dans la mesure du possible, les enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap sont accueillis sur la structure.

Une ou plusieurs réunions avec les parents, l'école et le médecin scolaire permettent d'évaluer les aménagements d'organisation ou techniques à mettre en place si nécessaire. Le PAI (projet d'accueil individualisé) est le document signé par les différents acteurs qui permet de formaliser le protocole. L'ensemble de l'équipe d'animation connaît les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant, au besoin un animateur référent pourra être désigné. Les informations confidentielles doivent être respectées par tous.

C. Des activités périscolaires cohérentes et complémentaires du temps scolaire

Les activités proposées sont cohérentes et complémentaires de l'école. Cette cohérence repose sur la confiance et le lien éducatif créé entre l'école et l'accueil périscolaire mais aussi sur le contenu des activités et le lien avec le projet d'école et les axes du socle de connaissances et de compétences.

Les activités éducatives reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice et sont culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, scientifiques, numériques, civiques et sportives.

- ✓ *Les thématiques culturelles, artistiques et numériques* : l'accueil périscolaire travaille en partenariat avec les équipements et associations culturelles du territoire. La médiathèque « La Parenthèse » axée sur le numérique propose de mettre à disposition des malles de livres thématiques, des activités autour du conte et du numérique et du jeu vidéo. Des projets sont prévus avec l'école de musique pour des ateliers chorale et d'éveil musical.
- ✓ *La thématique manuelle*. L'action d'agir avec les mains est une forme d'expression; on transforme, on assemble, on combine, en colorant ou en laissant son empreinte. L'activité manuelle demeure un temps incontournable des projets pédagogiques. Les objectifs associés y sont essentiels à l'épanouissement des enfants : exprimer ce qui ne peut pas être forcément formulé par le langage verbal, agir sur la matière, aiguïser ses sens, affiner sa motricité, ses perceptions...L'activité manuelle promeut aussi la relation à l'autre : le partage d'un même espace et d'un même matériel, la coopération, les conseils, l'entraide, les impressions de chacun...
- ✓ *La thématique environnementale*. Il s'agit de mettre en œuvre des activités visant à sensibiliser les enfants à la préservation de la nature et à l'importance du comportement éco responsable. Ballan-Miré possède des espaces naturels variés et notamment boisés propices aux balades en forêts, grands jeux, cabanes dans les bois, parcours d'orientation,

découverte de la faune et la flore locale. Exemple de projet mis en place avec le service des espaces verts : atelier rempotage. Des partenariats sont envisageables également avec le service de Tours Métropole de la Gloriette, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération Française de Pêche, etc.

- ✓ *La thématique civique.* L'apprentissage de la vie en collectivité permet au quotidien l'exercice de la citoyenneté. D'autre part, un conseil de jeunes est présent et actif sur la commune. Les jeunes du CJB savent se rapprocher des enfants des accueils périscolaires pour leur demander leur avis sur divers sujets. La période des élections du CJB au moment de la journée des droits de l'enfant permet d'aborder les thématiques de la Convention des droits de l'enfant.
- ✓ *La thématique sportive.* Aborder la coordination, la motricité, la relaxation. Faire découvrir de nouvelles disciplines sportives sur de courtes périodes sans se spécialiser mais pour donner l'envie. A travers les grands jeux, mais aussi des partenariats à développer avec les associations du territoire : danse, basket, tennis, tennis de table, etc.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil périscolaire, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité. L'équipe impliquera les familles en les invitant à participer à des temps thématiques, mais aussi à proposer et organiser des activités selon les compétences de parents volontaires pour présenter leurs savoir-faire.

Tableau récapitulatif des actions mises en place au sein de l'ACM

<p>Types d'activités proposées aux enfants :</p> <p>Thématiques diversifiées, approche ludique, récréative, créatrice.</p>	<p>Activités variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physique et sportive - D'expression, création d'histoire - Scientifique et technique - Créatrices - Jeux de coopération et d'opposition, Grands jeux... <p>Sorties permettant de découvrir le patrimoine naturel</p>
<p>Participation aux activités fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes, ses besoins</p>	<p>Réunion d'enfants pour la conception des plannings.</p> <p>Accompagner les envies des enfants, porteurs de projets en autonomie (pour les plus grands).</p> <p>Possibilité de ne rien faire, prise en compte du rythme des enfants, de leurs envies et de leur fatigue.</p>
<p>Organisation choisie : sous forme de cycle, de parcours, autre.</p>	<p>Les activités sont organisées par cycle de vacances à vacances dans une logique de continuité de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique.</p>

D.Moyens humains et matériels

❖ Moyens humains

L'équipe d'animation est composée en se basant sur les taux d'encadrement légaux sur un accueil périscolaire d'enfants de plus de 6 ans avec PEDT (1 encadrant pour 18 enfants).

L'ensemble de l'équipe d'animation dispose de 45 minutes chaque semaine de temps de réunion pour les temps périscolaires des matins et soirs.

Ces réunions permettent de :

- Faire le bilan de la semaine passée
- Préparer la prochaine semaine en cohérence avec le projet pédagogique.
- Rappeler les points importants et les tâches de chacun.
- Faire passer des informations et adapter le fonctionnement si nécessaire.
- Proposer des Temps Réservés aux Echanges de Savoirs (TRES).

Les réunions sont collectives et permettent de renforcer l'esprit d'équipe et l'entraide. En cas de besoin, des réunions supplémentaires peuvent être programmées. La direction assure un suivi individualisé de chaque animateur et a un rôle formateur. La collectivité finance chaque année des formations afin de répondre aux besoins des équipes d'animation.

❖ Moyens matériels

• Les Locaux

Ils sont aménagés afin de répondre aux besoins des enfants. Les locaux du pôle périscolaire sont composés de :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| - Un bureau / infirmerie | - Une salle de motricité |
| - 2 salles d'activités | - 4 blocs sanitaires |
| - Une cour | - Une régie de matériel |
| - 2 halls de l'école | - Une salle de restauration |
| - La salle de l'avion | - La BCD |

• Le matériel

L'équipe d'animation dispose d'un budget lui permettant d'investir dans du matériel afin de mettre en place de nombreuses activités.



IV. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique est primordiale afin de pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs et se fixer des objectifs plus adaptés l'année suivante. En effet, les objectifs doivent répondre à un diagnostic et être simples, atteignables, et mesurables (indicateurs) dans le temps. L'évaluation est réalisée à partir des données des différents acteurs concernés.

➤ **Les enfants :**

A la fin de chaque période, les réunions d'enfants permettent de connaître la satisfaction des enfants quant aux activités proposées. Une ou deux fois par an, un questionnaire leur sera proposé.

➤ **Les familles :**

Elles font part régulièrement de leurs avis en direct en échangeant avec les animateurs ou la direction. C'est grâce à ce lien régulier et de confiance que les familles n'attendent pas pour faire part de leurs problèmes et inquiétudes. Chaque année, un questionnaire de satisfaction sera donné aux familles.

➤ **L'équipe d'animation :**

Les réunions hebdomadaires permettent à l'équipe d'animation de faire le bilan de la journée, de la semaine et de rectifier si besoin afin d'atteindre les objectifs définis au préalable. Ces réunions permettent de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan des actions et d'améliorer les conditions d'accueil.

➤ **Les partenaires éducatifs locaux :**

Réunion des instances : comité de pilotage du PEDT, comité technique avec les différents partenaires notamment associatifs. Présence au conseil d'école, réunions avec les associations de parents d'élève.

Les résultats de l'évaluation annuelle seront partagés et rendus dans le cadre du COPIL du PEDT, mais aussi en direction des partenaires, des parents et des équipes d'animation.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Comment ? Les actions	Indicateurs d'évaluation
➤ Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité)	❖ Être à l'écoute des enfants, permettre aux enfants de prendre des initiatives, des décisions et de s'exprimer	temps formels et informels de discussions avec et entre enfants	mise en place effective des réunions d'enfants. Est-ce que les enfants participent ? Est-ce toujours les mêmes ? Les remarques ou suggestions des enfants sur le fonctionnement ou l'organisation ont-elles été prises en compte ?
			les animateurs échangent-ils avec les enfants durant les temps de repas, de goûter ?
		dans les plannings d'activités faire apparaître d'une couleur différente les activités proposées par les enfants et par les animateurs	proportion d'activités proposées par les enfants
	❖ Favoriser l'émancipation des enfants par les gestes de la vie quotidienne et au travers d'activités	Responsabiliser les enfants pendant le temps du repas et du goûter	les enfants se servent-ils seuls? Participent-ils au débarrassage ?
		mise en place de pôles activités libres	les enfants investissent-ils correctement les espaces de jeux libres ? Rangent ils seuls ?
		proposer le choix dans les activités	les enfants ont-ils un choix dans les activités proposées ? A quelle fréquence ?
		Mise en place d'outils et de rituels via des affichages interactifs (menus, roue de la journée, mur d'expression)	existe-t-il des outils/repères pour que l'enfant grandisse dans de bonnes conditions? Sont-ils adaptés?
	❖ Permettre à chacun d'être respecté en tant qu'individu au sein d'un groupe	définir les règles de vie avec les enfants	les règles de vie ont-elles été intégrées ? y a-t-il de nombreux conflits entre enfants à gérer ? A quelle fréquence ?
		organiser des rencontres intergénérationnelles	combien de rencontre ont elle été organisées ? Quel bilan ?
		faire respecter et expliquer les valeurs du vivre ensemble	Les enfants sont-ils plus tolérants, respectueux?
		Accueillir l'ensemble des enfants y compris ceux porteurs de handicaps	Les accueils périscolaires sont-ils accessibles à l'ensemble des enfants, y compris ceux porteurs de handicaps ? Y a t-il eu des demandes refusées ?

<p>➤ Prendre en compte et respecter le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative</p>	<p>❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins</p>	<p>Prise en compte du rythme de l'enfant: activités plus calme le matin, le mercredi et sur la pause méridienne. etc.</p>	<p>les enfants ont-ils des moments de détente, de calme et d'activités libres ? A quels moments dans la journée ? Dans la semaine?</p>
			<p>les enfants se plaignent-ils d'être fatigués ? Les parents remontent-ils cette information?</p>
			<p>la répartition des activités calmes / dynamiques a-t-elle été mise en œuvre?</p>
		<p>identifier dans les plannings d'activités les activités calmes/ activités dynamiques</p>	
	<p>❖ Accompagner les enfants dans les gestes d'hygiènes alimentaires et de propretés</p>	<p>être présent et accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne</p>	<p>le repas se déroule t-il dans le calme? Les enfants mangent-ils suffisamment ? Y a t-il beaucoup de reste ?</p>
			<p>nombre de bobos ? D'accidents ? A quel moment ? A quel endroit ?</p>
	<p>❖ Mettre en place un lieu sécurisant et sécurisé</p>	<p>assurer la sécurité morale, physique et affective</p>	<p>Les PAI sont-ils bien connus par l'ensemble de l'équipe ?</p>
			<p>les enfants arrivent-ils à se repérer dans l'espace et dans le temps ?</p>
		<p>Mise en place d'outils et de rituels via des affichages interactifs (menus, roue de la journée, mur d'expression)</p>	

<p>➤ <i>Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école</i></p>	<p>❖ <i>Etablir un lien de confiance entre tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant, facteur de réussite éducative</i></p>	<p>veiller à la cohérence et la continuité des temps éducatifs</p>	<p>Les équipes d'encadrement et d'animation sont-elles les mêmes sur les différents temps périscolaires ? Le projet pédagogique est-il commun sur les différents temps ? Les instances de partage (conseil d'école, COFIL du PEDT) se réunissent-elles régulièrement et les différents acteurs sont-ils présents ?</p>
		<p>valoriser les productions des enfants via des événements avec les familles</p>	<p>Y a t-il eu des événements d'organisés ? Combien ? Les parents étaient-ils présents ? Combien ?</p>
		<p>mettre en place différents modes de communication avec les familles</p>	<p>les parents ont-ils les informations nécessaires ?</p>
		<p>établir un lien de confiance et des échanges et projets réguliers avec les écoles</p>	<p>les informations circulent elles correctement entre l'école, la famille, le périscolaire ? Combien de projets communs école/ périscolaire ?</p>
		<p>établir des liens de confiance et des projets avec les partenaires</p>	<p>y a t-il des échanges de projets communs entre les acteurs ? Combien ? Lesquels ?</p>
	<p>❖ <i>Proposer des activités complémentaires de l'école, de découvertes, ludiques et variées permettant de découvrir le territoire et ses richesses</i></p>	<p>varier les activités en prenant en compte les demandes des enfants et les ressources extérieures (projets d'école, partenaires associatifs et environnement local naturel, culturel)</p>	<p>Nature des activités ? Quelles proportions d'activités par domaine (manuelles, sportives, environnementales, etc.) Des réalisations finales (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.) ont-elles été faites ? Les enfants ont-ils découverts des nouvelles pratiques ? les demandes d'activités des enfants ont-elles été prises en compte ?</p>

